

Conditions générales de vente.

1. Généralité.

1.1 Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de façon exclusive à tous services et livraisons, avec pour complément les conditions de licence jointes aux produits du fabricant. Tous les noms de produits et logos sont la propriété de leur fabricants respectifs. L'apparence des produits illustrés n'est qu'un exemple, et peut différer de l'apparence du produit. Toutes offres antérieures à ce catalogue perdent leur validité par sa parution.

1.2 Toutes divergences des conditions de vente, toutes conventions et accords supplémentaires doivent être fait par écrit. Les dernières conditions de vente parues sont toujours celles en vigueur.

1.3 Toutes nos informations et offres sont données sans aucun engagement de notre part. Du fait des continuel développements techniques et améliorations des produits, nous nous réservons le droit de modifier la construction et l'apparence de ces produits par rapport aux informations données dans nos documents et sur le web. Ceci est aussi le cas pour toutes modifications concernant délais de livraison, erreurs et erreurs d'impression possibles. Il est rappelé aux acheteurs qu'ils n'ont pas à accepter toute livraison de produit qu'ils n'auraient pas commandé, ou pas commandé dans cet état. Droit de retour et de révocation, § 5. Retours ont lieu au frais et sous la responsabilité du client.

1.4 Le contrat de vente n'est conclu qu'après l'arrivée d'une confirmation de commande écrite (e-mail est suffisant), ou par la réception de la marchandise par le client (et après le délai légal accordé pour les retours et révocations). En ouvrant l'emballage original de la marchandise, le client reconnaît et accepte la protection des droits d'auteur, les conditions de garantie et les conditions de licence du fabricant.

2. Prix et paiements

2.1 Les prix appliqués à une livraison sont ceux en cours à la date de la commande. La devise utilisée pour les prix du catalogue est € (Euros), et ne contient pas la TVA applicable au moment de l'impression.

En plus des prix nets, les factures présenteront les frais de port, d'assurance, d'emballage et de l'actuel TVA.

2.2 Des modifications de prix dues aux guerres, aux douanes, aux coûts d'importation et d'exportation, aux changements de cours des devises, marchandises allouées, aux prix imposés du marché libraire, aux prix journaliers, etc, sont possibles. Les articles touchés par ces modifications de prix sont signalés dans les factures par *. Leurs retours, dans leurs emballages originaux, est naturellement possible.

2.3 Les livraisons sur facture (administration, compagnies) doivent être payées dans un délai de 7 jours d'après la date de facture, sans déduction. En cas de retard de paiement, nous sommes autorisés à facturer des intérêts 5 % supérieurs aux intérêts de base déclarés par la Deutschen Bundesbank. Nous sommes aussi autorisés à refuser toutes autres livraisons au client, quelque soit le contrat. Nous ne portons pas la responsabilité pour tous dommages causés par ce manque de livraison.

Commande minimale

Allemagne : €25,- Étranger : €50,-

Forfait de port (jusqu'à 10kg, Allemagne)

€ 7,95

Forfait de port (jusqu'à 20kg, Allemagne)

dépend des frais réels de port.

Étranger : sur demande

2.4 Les articles livrés restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement complet de toutes créances. Si l'acheteur est un commerçant pour qui cet achat fait partie intégrante de son commerce, le vendeur se réserve la propriété de la marchandise jusqu'au paiement complet de toutes créances, même futures. L'acheteur est autorisé à revendre la marchandise, mais cède dès maintenant au vendeur, comme sécurité, ces créances

jusqu'à une valeur égalant les paiements non encore effectués. L'acheteur est autorisé, dans le cadre de son commerce, à accepter les paiements.

Le vendeur peut révoquer ce droit, en cas de raison valable, telle que retards de paiement, arrêts de paiement, etc.

L'acheteur n'est pas autorisé à hypothéquer la marchandise, ni à l'utiliser comme sécurité. En cas de saisie ou de perturbations par un tiers, l'acheteur a le devoir d'informer le tiers que la marchandise est la propriété du vendeur, et d'informer le vendeur par téléphone, suivi d'un courrier, de l'état des choses.

En cas de modification, groupement ou mélange de la marchandise du vendeur avec de la marchandise ne lui appartenant pas, le nouveau produit obtenu appartient au vendeur proportionnellement à la valeur de sa marchandise par rapport à la valeur des autres marchandises au moment de la transformation du produit.

Dans le cas où l'acheteur se rendrait coupable d'un comportement contraire au contrat, en particulier en cas de retard de paiement, le vendeur est autorisé à reprendre possession de la marchandise. La reprise de possession de la marchandise par le vendeur ne signifie pas une résiliation de contrat, tant que la loi relative aux opérations à crédit n'est pas appliquée.

3. Garantie

3.1 Si la marchandise est défectueuse, ou s'il lui manque certaines des propriétés promises, le vendeur peut la remplacer ou la réparer en lieu de garantie. Si, ni remplacement, ni réparation ne résolvent le problème, l'acheteur peut demander une remise de prix ou l'annulation du contrat de vente concerné. Défauts évidents doivent être signalés par écrit dans un délai de deux semaines après la livraison.

Si l'acheteur n'agit pas dans ce délai, il perd tout droit de garantie. Le vendeur peut demander des dommages pour le temps investi dans la recherche d'une erreur signalée mais non prouvée. Le tarif pour réparation est valide dans ce cas. Les marchandises d'occasion ne sont pas sous garantie.

4. Dommages et intérêts

4.1 Demandes de dommages et intérêts pour violation de contrat, erreur lors de la signature du contrat, ou actions non autorisées ne peuvent être faites contre le vendeur et ses assistants tant que le dommage n'a pas été fait intentionnellement ou négligemment.

Cela n'est pas le cas lors de violation de clauses de contrat. Non plus lors de demandes de dommages et intérêts pour non respect de la qualité promise, ce qui doit protéger l'acheteur contre les dégâts dus à un produit défectueux.

5. Droits et devoirs

5.1 L'acheteur n'est pas autorisé à céder les droits et devoirs du contrat à une tierce personne sans l'accord du vendeur.

6. Validité

Si une clause de ces conditions générales est invalide, cela ne rend pas les autres clauses invalides. Tous litiges résultant d'une relation commerciale entre le vendeur et tous commerçants, personnes juridiques de droit public sont soumis à la compétence exclusive des juridictions allemandes compétentes pour le siège commercial du vendeur.